



Le tambour Macot

Numéro 8 — décembre 2020

Edito



Après bien des années d'absence, excellente nouvelle à Angeot, le Tambour Macot revient !

On l'a cru disparu à jamais, dans les méandres de la contingence habituelle, dans les vicissitudes que connaissent toutes les communes, dans les enjeux territoriaux, dans la crise sanitaire de la Covid-19, ... En fait, nous n'avions pas d'excuse pour abandonner ainsi notre journal communal. La nouvelle équipe municipale a décidé de reprendre dès maintenant le flambeau éditorial !

Le Tambour Macot revit donc avec ce nouveau numéro !

Vous y retrouverez, -avec plaisir je l'espère, surtout après l'année très difficile que nous venons de vivre-, les rubriques qui ont fait son succès et qui vous concernent de près ou de loin : nouvelle équipe à la mairie, état civil et événements, associations de notre village, travaux et projets, fleurissement, informations générales du Grand Belfort, ... et plein d'autres détails intéressants, utiles, amusants, que sais-je encore ?!

Je tiens à remercier vivement tous les informateurs, fouineurs, rédacteurs, ..., tous ceux donc qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce numéro.

À tous je souhaite une bonne lecture et en avance d'excellentes fêtes de fin d'année, même si elles ne peuvent pas se dérouler dans les conditions habituelles à cause de la crise sanitaire.

En tout cas, ne baissez pas la garde face au virus, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Michel Nardin

Dans ce numéro :

L'équipe municipale et composition des syndicats / commissions	2 - 3
Le Grand Belfort — L'aéroparc	4 - 5
La rénovation de la mairie	6 - 7
Les infos de la commune	8-9
Les associations de notre village	10-13
Dans mon village, il y a ...	14-15
Promenons-nous dans les bois ...	16-17
Page loisirs	18-19
Informations diverses	20

MUNICIPAL

D'INFORMATIONS

BULLETIN

L'équipe municipale 2020–2026

Le 15 mars 2020, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Alors que le Président de la République avait annoncé la veille la mise en place du premier confinement, vous avez été plus de 56 % des inscrits sur la liste électorale (145 sur 258 inscrits) à vous déplacer pour venir voter.

Après dépouillement, 143 bulletins ont été validés. Les résultats sont les suivants :

Stéphane	NAEGEL	138
Michel	NARDIN	137
Laurence	FRANCHEQUIN	137
Anne	DUPOIS	136
Gilles	CORTINOVIS	135
Thierry	LOUVET	133
Bernadette	MARTINATO	133
Pauline	DONNA FESSLER	130
Céline	OPPENDINGER	130
François	GIL	129
Eric	PERIAT	123

Les onze candidats au conseil municipal, huit qui se représentaient et trois nouveaux, ont donc été élus au premier tour.



Debout, de gauche à droite : François GIL, Stéphane NAEGEL, Céline OPPENDINGER, Gilles CORTINOVIS, Anne DUPUIS,

Laurence FRANCHEQUIN, Eric PERIAT et Bernadette MARTINATO

Assis, de gauche à droite : Pauline DONNA FESSLER, Michel NARDIN et Thierry LOUVET

Compte tenu de la crise sanitaire, puisque le second tour des élections concernant un grand nombre de communes a été reporté par décision de l'Etat, cette nouvelle équipe n'a pas pu prendre ses fonctions tout de suite.

L'équipe sortante a dû gérer les affaires courantes jusqu'à fin mai 2020.

C'est le 25 mai 2020 que la nouvelle équipe a effectivement été mise en place par notamment l'élection du maire, Michel NARDIN, de la première adjointe, Bernadette MARTINATO et du deuxième adjoint, Thierry LOUVET.

L'équipe a ensuite élu les représentants de la commune dans les divers syndicats intercommunaux et les commissions communales ont été ensuite constituées, à savoir :

SIT

Bernadette MARTINATO	titulaire
Laurence FRANCHEQUIN	titulaire

SYNDICAT DE LA PISCINE

Céline OPPENDINGER	titulaire
François GIL	titulaire

TERRITOIRE D'ENERGIE 90

Thierry LOUVET	titulaire
François GIL	suppléant

SYNDICAT DE LA FOURRIERE

Pauline DONNA	titulaire
Stéphane NAEGEL	suppléant

CNAS (centre national action sociale)

Anne DUPUIS	Déleguée élu
Virginie RUEDY	Déleguée agent

COFOR (association des communes forestières du Territoire de Belfort)

Stéphane NAEGEL	titulaire
Thierry LOUVET	suppléant

NATURA 2000

Eric PERIAT	titulaire
-------------	-----------

CAO (commission appel d'offres)

Michel NARDIN
Gilles CORTINOVIS
François GIL
Anne DUPUIS
Stéphane NAEGEL

Comité travaux :

Président : Stéphane NAEGEL

Membres : Céline OPPENDINGER ; Thierry LOUVET ; Eric PERIAT ; Michel NARDIN ; Gilles CORTINOVIS ; François GIL ; Anne DUPUIS.

Comité fleurissement :

Présidente : Laurence FRANCHEQUIN

Membres : Céline OPPENDINGER ; François GIL.

Comité bois et forêt :

Président : Thierry LOUVET

Membres : Stéphane NAEGEL ; François GIL ; Anne DUPUIS ; André CUENE.

Comité communication :

Présidente : Pauline DONNA

Membres : Thierry LOUVET ; Bernadette MARTINATO ; Céline OPPENDINGER ; Anne DUPUIS.

Comité gestion du cimetière :

Présidente : Bernadette MARTINATO

Membres : Michel NARDIN ; Anne DUPUIS ; Thierry LOUVET.

Comité sapins de Noël :

Présidente : Anne DUPUIS

Membres : Céline OPPENDINGER.

Comité gestion location salle communale :

Présidente : Pauline DONNA

Membres : Anne DUPUIS ; Laurence FRANCHEQUIN.

Si vous souhaitez rejoindre l'une ou l'autre des commissions pour apporter votre expérience et votre aide, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie.

Le Grand Belfort, notre nouvelle communauté

Quelques informations sur les compétences de Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA)



Depuis le 1^{er} janvier 2017, vous le savez tous, Angeot fait partie du Grand Belfort et beaucoup de compétences sont maintenant assurées par cette communauté d'agglomération, qui regroupe 52 communes pour 106 000 habitants. Depuis le dernier renouvellement en 2020, le conseil communautaire est constitué de 97 membres, dont 36 pour la ville de Belfort. Notre commune ne dispose que d'un siège et donc que d'une voix !!

GBCA n'a pas voulu prendre en compte les compétences "actions en milieu scolaire", "actions sociales", "périscolaire et extrascolaire" ainsi que "transport scolaire", qui ont ainsi été redonnées aux communes en été 2017. Dans notre secteur, c'est maintenant le SIT, Syndicat Intercommunal du Tilleul (ex-SIGARPIF), qui a la charge de toutes ces compétences et donc qui gère les affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et transports du regroupement pédagogique de sept communes (Angeot, Bethonvilliers, Lagrange, Larivière, Fontaine, Frais, Vauthiermont) mais aussi la micro crèche de Fontaine et le Relais Assistantes Maternelles de Larivière.

Vous êtes maintenant habitués à la collecte des déchets ménagers par GBCA. La déchèterie mobile sur l'aéroparc de Fontaine fonctionne et devrait devenir une déchèterie fixe ouverte toute la semaine à la fin de l'année prochaine. Nous vous rappelons que vous êtes maintenant assujettis à une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) calculée sur votre base de la taxe foncière et qui ne dépend donc plus du nombre de vos véhicules.

De même, les compétences assainissement et eau potable sont assurées par GBCA. Tous les anciens contrats ont été repris par la communauté d'agglomération. Une nouvelle compétence obligatoire, assurée de par la loi NOTRe par GBCA depuis le 1^{er} janvier 2018, est la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Une nouvelle taxe lui est associée. Son revenu ne peut pas excéder un montant total correspondant à 40 € par habitant et par an. Ce revenu est lié à des travaux spécifiques d'entretien de rivière ou autres milieux aquatiques définis en conseil communautaire. Depuis 2018, un montant annuel de 500 000 € a été retenu par GBCA, soit en moyenne environ 5 € par an et par habitant.

Enfin, en accord avec la loi NOTRe, GBCA assure seul maintenant la compétence en matière de développement économique. Ce fait a une conséquence importante pour ce qui concerne la zone d'activités de l'Aéroparc de Fontaine. En effet, dans les années 90, près de 70 communes du Territoire de Belfort avaient pris le risque d'acheter des parts pour le développement économique de cette zone. Angeot avait ainsi acquis 8 parts à la valeur nominale de 1 524 € chacune (10 000 francs à l'époque).

Suite au développement économique de cette zone, l'opération s'est avérée fructueuse puisque les communes percevaient depuis plusieurs années maintenant "un retour sur investissement" sous forme d'un partage de la fiscalité en fonction du nombre de parts qu'elles détiennent. Pour Angeot, c'était environ 450 € net par part soit en tout un revenu de l'ordre de 3 500 € par an, ce qui est loin d'être négligeable pour notre budget. Les services de l'Etat du Territoire de Belfort ont imposé à toutes les communes de céder leurs parts à GBCA, puisque c'est lui qui assure la compétence économique. Les communes de GBCA détenant des parts ont obtenu du conseil communautaire qu'une allocation de compensation correspondant à ce qu'elles touchaient en reversement de fiscalité leur soit allouée annuellement. Ce n'est malheureusement pas le cas des autres communes hors GBCA dont les parts devraient être rachetées au tarif initial sans plus. Des recours ont été déposés contre de telles décisions et nous attendons encore la réponse de la justice.

Pôle logistique : l'aéroparc de Fontaine

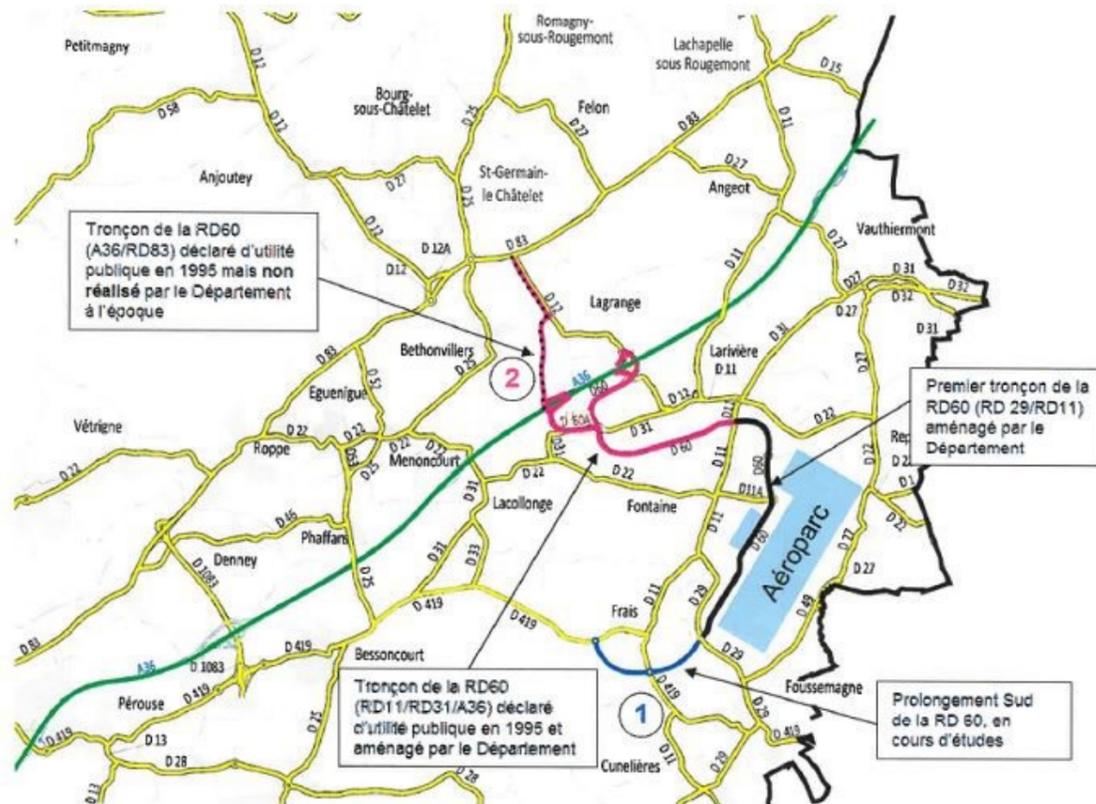
Un pôle très important de logistique (plus de 70 000m²) est en projet sur l'aéroparc de Fontaine.

Ce projet a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique, malheureusement en plein confinement le printemps dernier et qui fut donc quasiment confidentielle. Il devrait conduire à la création d'un nombre conséquent d'emplois locaux.

Ce pôle sera essentiellement alimenté par des poids lourds (plus de 250 par jour à l'aller et au retour) qui, selon l'engagement ferme de l'Etat, devraient être obligés d'emprunter l'autoroute A36.

Par contre, une autre installation logistique de 9 000 m² est aussi prévue à proximité de la précédente, et qui serait dédiée à la livraison dite "du dernier kilomètre", avec un parc automobile de l'ordre de 650 véhicules.

Ces deux pôles vont générer des flux importants de circulation au sein de nos villages avec tous les problèmes de nuisance et de sécurité associés. Le Département s'est engagé à réaliser des dessertes spéciales (en connexion de la RD419 au sud (n°1) et de la RD83 au nord (n°2) cf plan ci-dessous) mais ces dessertes ne seront opérationnelles au mieux que dans 5 à 8 ans.



Nous sommes nombreux à considérer que les flux de circulation sur l'ensemble du département n'ont pas été correctement analysés et pris en compte lors des études concernant ces projets. D'autant plus que les sociétés qui construisent les bâtiments de logistique ne sont pas les futures sociétés exploitantes, qui à ce jour ne sont pas clairement identifiées ! Une telle opacité est très inquiétante, parce que l'on peut craindre que les engagements pris par les premières ne soient pas nécessairement tenus par les secondes.

C'est pourquoi, les maires des communes de Lachapelle-sous-Rougemont, Larivière et Angeot, associés à des associations de riverains, ont décidé de déposer un recours contre l'arrêté du Préfet validant ces projets. Nous ne sommes évidemment pas contre le développement économique local et la création d'emplois, au contraire. Nous souhaitons simplement que l'impact d'un accroissement très important du trafic routier sur la vie et la sécurité dans nos villages soit réellement pris en compte.

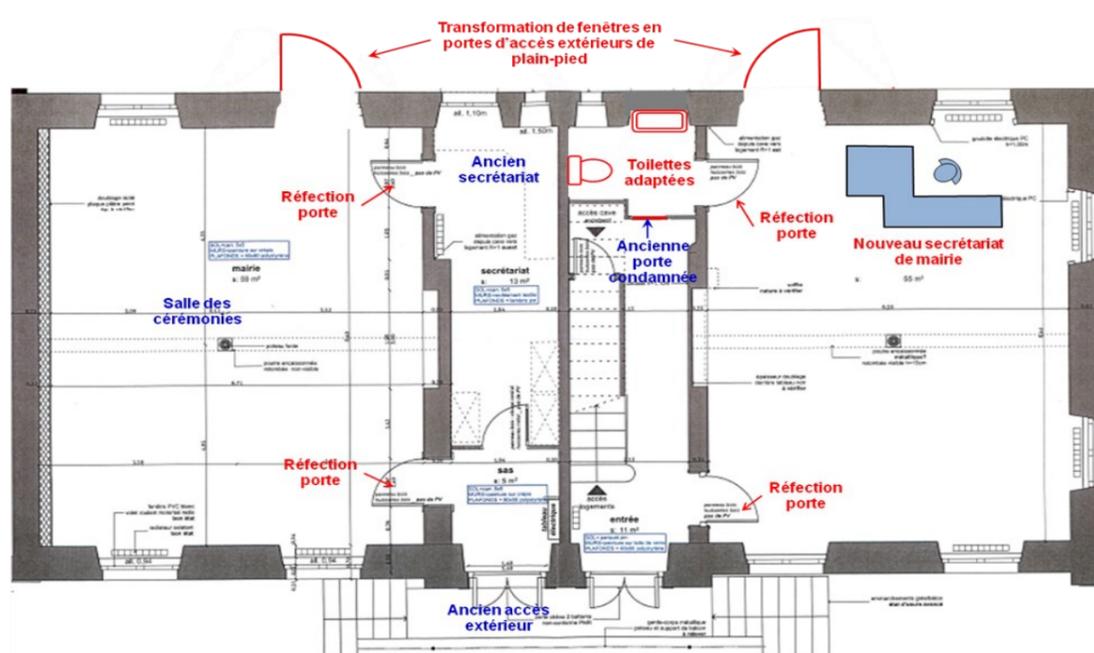
La réalisation de ces grands projets logistiques nécessite une analyse globale du trafic routier sur une grande partie du Territoire de Belfort : c'est ce que nous demandons.

Travaux de réaménagement de la mairie et de sa mise en accessibilité

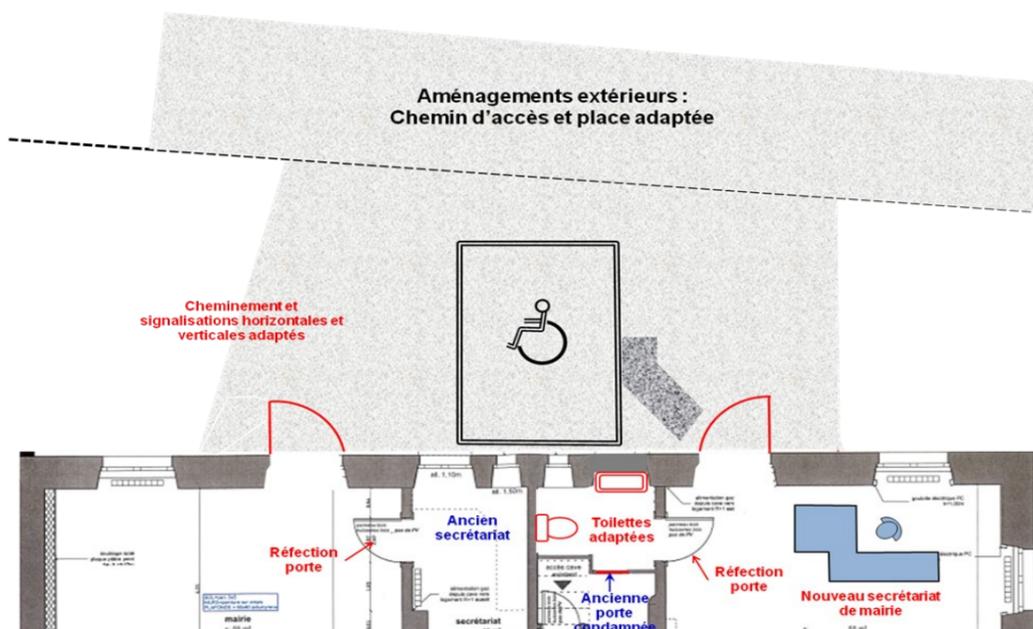
Depuis quelques années déjà, nous envisagions le réaménagement de la mairie pour sa mise en accessibilité, ce qui constitue une obligation pour les communes. Après quelques contacts avec des architectes et quelques études complexes, il a été décidé de réaliser cette opération le plus simplement possible et à moindre coût. Pour éviter de modifier profondément la façade du bâtiment, un accès par l'arrière a été retenu (*plan de réaménagement ci-dessous*), par le simple percement de deux portes à la place de fenêtres.

L'ancienne salle de classe est donc maintenant entièrement consacrée au secrétariat de mairie, nettement plus vaste et plus lumineux que le précédent !

De nouvelles toilettes handicapés lui sont associées. La salle du conseil et des cérémonies est conservée.



Une terrasse en béton, pour un accès de plain-pied des deux côtés et comprenant une place de parking pour personnes handicapées, a été aménagée. Une réfection totale avec un revêtement goudronné du chemin d'accès allant de la rue principale jusqu'à la salle communale a été aussi réalisée (*voir plan ci-dessous*)



L'ensemble des travaux (chemin et terrasse d'accès, percement et reprise des murs, portes extérieures, réfection portes intérieures, électricité, sanitaire et plomberie) représente un coût de 45 000 € HT. Une subvention de 50% de ce coût a été accordée à notre commune par Grand Belfort communauté d'agglomération dans le cadre des fonds de concours.

Enfin, opération obligatoire aussi compte tenu de l'existence des appartements à l'étage, une reprise des plafonds des deux salles de mairie pour la mise aux normes anti-incendie est en cours de réalisation (fin novembre-début décembre 2020) pour un montant de l'ordre de 14 000 € HT. Ce coût est pris en charge à 50% par le Département du Territoire de Belfort dans le cadre de son plan de soutien aux entreprises découlant de la crise sanitaire et économique due à la Covid-19.

Le reste à charge pour la commune s'élève donc à un peu moins de 30 000 € sur l'ensemble de ces opérations. Un tel montant correspond bien à nos objectifs : répondre à nos obligations de mise aux normes de façon simple et pour un coût le plus modéré possible.



La nouvelle entrée de la mairie, accessible aux personnes à mobilité réduite.



Le nouveau bureau d'accueil de la mairie.



La salle de conseil et des cérémonies de la mairie, en cours de rénovation.



Les employés de la commune



Cela fait bientôt 2 ans que les visages des employés de notre commune ont changé. Connaissez-vous Virginie et Pascal ?

Malgré la situation sanitaire, ils ont toujours le sourire derrière leur masque !

Virginie, secrétaire administrative, gère l'accueil du public, la gestion administrative et financière de la commune, les dossiers de subventions, l'état civil, l'archivage, ... grâce à son travail hebdomadaire, la commune est entre de bonnes mains !

Vous avez une question ? N'hésitez pas à appeler Virginie ou lui rendre visite lors des heures d'ouverture de la mairie. Elle fera le maximum pour trouver une réponse à votre demande.

Et n'oublions pas Pascal ! Grand bricoleur et proche de la nature, il est notre « Mac Gyver » ange-lois.

Pascal, notre employé communal vous le voyez arpenter notre village pour réparer et maintenir en bon état les bâtiments publics, élaguer les arbres, entretenir les espaces verts, ... sans lui, Angeot ne serait pas aussi propre et beau !

Un immense merci à eux deux, pour leur travail quotidien, leur disponibilité et leur professionnalisme sans faille.



Chaque année, des jeunes de la commune sont embauchés durant la période estivale pour aider Pascal.

Que se passe-t-il côté jeune ?

Cette année la municipalité a pris la décision d'offrir la carte "avantage jeune" (de 3 ans à 21 ans) qui offre de nombreuses réductions pour les loisirs, la culture ...

Ainsi 30 cartes ont été distribuées à ce jour.

Nous espérons que l'année 2021 leur permettra de s'en servir et d'en profiter pleinement.

Toujours solidaire des commerces de proximité, la Commune d'Angeot a acheté des masques en tissu fabriqués par la couturière de Lachapelle Sous Rougemont **Couture et p'tites choses** pour les enfants de la commune scolarisé au RPI (2 par enfant).

Bastien et Martin, nouveaux nés dans notre village, recevront prochainement eux aussi un petit cadeau pour leur arrivée en 2020.

Souvenons-nous



Malgré le confinement, le village se souvient de ses morts pour la France .

Le Maire et ses 2 adjoints ont déposé une gerbe en hommage aux défunts morts pour la France lors du 11 novembre 2020.



Le fleurissement



Nous rappelons que toute personne intéressée à la participation du fleurissement du village est la bienvenue !

L'automne et le printemps sont des périodes de réorganisation de nos jardins, si vous vous séparez de plantes vivaces,

Merci de penser à nous, nous serons heureux de les replanter dans les massifs communaux.

Merci de contacter la mairie si vous souhaitez aider au fleurissement et/ou au don de plantes.

Les sapins

Pour la sixième année consécutive, les rues d'Angeot s'illuminent à la tombée de la nuit et au petit matin.

Chaque année le nombre de participants à cette opération de décoration de notre village pour les fêtes de fin d'année augmente.

D'une dizaine en 2015, ce sont 70 sapins que Pascal, notre employé communal, a installé fin novembre devant les maisons. Provenant des forêts vosgiennes au-dessus de Vescemont, ils ont la bonne odeur des véritables sapins montagnards.

Un peu moins étoffés que d'autres sapins mais plus élancés, ils participent joyeusement à la féerie de Noël de cette année 2020 !



Nous n'oublions pas nos aînés ...

Au printemps lors du renouvellement du nouveau conseil municipal sont arrivés deux nouveaux mots :

Covid et confinement ! Personne n'avait vécu pareille situation. Il fallait protéger les plus vulnérables : nos anciens. Aussi nous nous sommes mis à leur service (livraison de courses pour certains, de médicaments pour d'autres et des appels téléphoniques pour les plus isolés). Merci à Bernadette MARTINATO et Michel NARDIN pour leur dévouement lors de cette période auprès de nos anciens.

L'été est arrivé avec la joie de nous retrouver, toujours en respectant les gestes barrières, puis l'automne s'est installé et à nouveau nous avons été reconfinés. En téléphonant à certains, on sent de la résignation et beaucoup de sagesse mais aussi de l'inquiétude concernant la suite de cette pandémie.

Les fêtes de fin d'année sont arrivées avec beaucoup d'incertitudes.



Nous remercions Justine pour le petit cadeau de Pâques que chacun a reçu.

Depuis plusieurs années Bernadette MARTINATO a la joie d'accompagner Monsieur le Maire pour la distribution des colis de Noël. Cette année, du fait de la crise sanitaire, ils n'ont pu leur rendre visite. Nous savons que nos anciens attendent impatiemment ce moment convivial et chaleureux.

Nous ne les avons pas oubliés, un bon pour un ou plusieurs repas d'une valeur de 30 euros leur a été envoyé, pour cela nous avons souhaité faire travailler le restaurant de la commune voisine **La petite Charrue** qui, comme tous les restaurateurs, passe aussi un moment difficile. Par ailleurs, des jeunes du village ont réalisé des petites compositions de table qu'ils ont déposés devant les portes de nos aînés avant Noël.

Au nom de toute la municipalité on leur souhaite ainsi qu'aux Angeois et Angeoises, un JOYEUX NOEL et UNE BONNE ANNÉE en espérant que celle à venir sera meilleure et que nous pourrons enfin passer un moment ensemble.



Associativement vôtre !

Le Théâtre des Prés Jolis

Cette année, Saint Nicolas n'a pas pu parcourir les rues du village à l'invitation de la troupe théâtrale car, vu son grand âge, il est une personne à risque dont il faut penser à préserver sa santé ! C'est bien à contrecœur, que Fanny MARTINATO, présidente de l'association, s'est résolue à prendre cette décision, car d'aussi loin qu'elle s'en souvienne (et c'est peu dire !), le saint homme est toujours venu, aux alentours du 6 décembre, distribuer, à l'initiative des « Prés Jolis », jean bonhommes et « cornet » de friandises aux enfants d'Angeot jusqu'à la classe de CM2. Les tous petits recevant quant à eux une peluche. (En 2019, 47 enfants ont reçu ces cadeaux !!)

Mais il l'a promis, nous le retrouverons rapidement, avec son long manteau rouge, sa crosse, sa mitre et sa longue barbe blanche bien piquante aux joues des enfants sages dont il récompense le bon comportement. Quant aux garnements (rares !) du village, qu'ils ne se réjouissent pas trop vite de l'absence du père fouettard et qu'ils profitent de cette année de répit pour améliorer leur attitude. Cela leur évitera quelques coups de trique de l'affreux personnage !

Quant à nous tous, il nous faudra attendre pour découvrir la nouvelle physionomie de ces deux compagnons.

Ils nous étonnent toujours un peu, tantôt jeunes et grands, ou plus âgés et enveloppés, leurs silhouettes changeantes font partie du mystère de ces visites annuelles.

Vivement décembre 2021 !



Quelques souvenirs du passage de St Nicolas et du Père Fouettard ces dernières années...

Les Marcheurs d'Angeot



Malheureusement, comme de nombreuses associations, les Marcheurs d'Angeot sont à l'arrêt et comme ils ne savent pas de quoi sera fait demain, ils attendent patiemment des jours meilleurs pour redémarrer les activités du club.

Si la situation sanitaire le permet, les marcheurs reprendront leurs balades en semaine dès début mars 2021.

L'Angeloise

Le but de l'association l'Angeloise (ex-Association de Gestion Culturelle et Sportive d'Angeot) est de faciliter ou d'organiser des activités sportives, culturelles ou périscolaires à Angeot.

Un nouveau bureau a été élu à l'AG du 4 février 2020

Bureau 2020 : (de gauche à droite)

Trésorière : Cosette TOMACKI

Président : Thierry LOUVET

Secrétaire : Karine ZIELINSKI

Community Manager : Chloé

Contactez-nous par mail à

l'adresse : association.angeloise@gmail.com



Sous le soleil de ce samedi 26 septembre, des bénévoles de l'Angeloise ont récolté des pommes au verger communal de la cure. Avec les pommes ramassées et quelques caquettes offertes gracieusement par des habitants, les bénévoles de l'Angeloise ont pressé 180 litres de jus de fruits !

Le jus récolté était initialement destiné à être proposé en boisson lors de nos prochaines animations et une bouteille ajoutée au panier de Noël que nos aînés reçoivent de la part de la mairie. Le colis de Noël ayant changé (voir article), une bouteille sera offerte à nos aînés, sans doute au moment de Pâques.



Lors de la réunion de l'association, le mardi 15 septembre à 20h15, le thème "**Alice au pays des merveilles**" a été retenu pour la déco du village.

Les décorations ont été réalisées par un groupe de bénévoles qui se retrouvaient, avant le confinement, tous les samedis matins, entre 10h et 12h à la salle communale Camille depuis le samedi 26 septembre 2020

Les décorations ont été installées aux différents endroits du village le samedi 5 décembre 2020.

Merci à Patricia, Laetitia, Nathan, Stéphane, Nathalie, Chloé, Mathieu, Amandine, Lisa, Justine Thierry, Éric, Jean, et Marc pour leur participation à cette activité.

Chaleureux remerciements à Cosette, la cheville ouvrière de ces décorations, qui a imaginé les mises en scène, coaché les travaux et réalisé elle-même de nombreux personnages quand le confinement empêchait les réunions de travail.

RDV à la page suivante pour découvrir les décorations de Noël de notre beau village ...

Place du Tilleul

Sous le regard amusé d'Alice, la chenille fume la chicha au milieu d'un décor de champignons hallucinogènes. Le Lapin blanc court après le temps au milieu d'une forêt de sapins « pendule ».

Des montres à gousset pendent du tilleul.



Place de l'arche aux fleurs

L'armée de la reine est en rang près des buissons de cœurs de roses. Pour ne pas perdre la tête, les soldats repeignent tout en rouge car la reine n'aime pas le blanc.

La reine n'est pas là - retrouvez-la plus tard !



En bas de la rue du bois Zélin

Le joyeux Non-anniversaire ! (qui se fête donc 364 jours par an !)

Le chapelier fou invite Alice à boire le thé et à partager un morceau de gâteau d'anniversaire. Des cupcakes abondamment couverts de crème moussante et de paillettes pendent aux branches de l'arbre gourmand.

Le superbe chat du Cheshire trône sur un tonneau et porte un regard hilare sur la scène.



Croisement rue Combe - École

La partie de jeu de croquet de la reine.

Les serviteurs se plient en quatre pour déplacer les arceaux du jeu à chaque coup joué par la reine, afin que celle-ci gagneet qu'ils conservent leur tête !

Ce spectacle est suivi attentivement par le roi, Alice et ses frères. Le flamand rose qui sert de maillet pour frapper les boules de bois se ramolli volontairement de sorte qu'Alice ne puisse jamais gagner.

Résumé du livre Alice au pays des merveilles de Lewis Carrol

Alice s'endort sur une pelouse, près de sa grande sœur. Elle voit un grand lapin blanc qui porte un gilet et une montre à gousset : il est pressé. Elle le suit et tombe dans un terrier : la chute dure très longtemps et elle arrive dans une pièce close.

Ses aventures commencent par une bouteille où il est écrit "buvez-moi" et qui la fait rapetisser, et un gâteau où il est écrit "mangez-moi" et qui la fait grandir démesurément. L'enjeu sera d'avoir la bonne taille pour franchir la porte du pays des merveilles.

Mais elle n'y arrive pas et ses larmes trempent une multitude de petits animaux. Elle organise une course pour les sécher, discute avec un vers à soie bleu qui fume, rencontre une duchesse qui a une tête énorme, prend le thé avec un chapelier fou, un loir et un lièvre de mars.

Enfin, elle retrouve le jardin qu'elle cherchait au début, joue au croquet avec une reine obsédée par la décapitation de ses sujets, récite poèmes et chansons avec un griffon et une tortue et termine dans un tribunal où l'on juge un serviteur pour le vol d'un gâteau.

Tout ceci n'a aucun sens et Alice balaye le tout d'un revers de main : le jeu de cartes prend fin. Tout ceci n'était qu'un rêve...

Pyxis



les membres du Bureau de l'association Pyxis

Dans cette année 2020 un peu spéciale où toutes les festivités se sont annulées les unes après les autres, l'Association Pyxis a pu, malgré tout, faire profiter Angeloises et Angeois, de quelques activités musicales. Avec beaucoup de chance, les deux dates prévues ont été programmées dans la période où le vilain virus laissait assez de répit pour qu'un public, bien que réduit, puisse profiter « en live » de moments de musique.

C'est ainsi que malgré les incertitudes tenaces liées aux problèmes sanitaires, la troisième fête de la musique à Angeot a bien eu lieu !

Et comme le plein air était de rigueur cette année, c'est en suivant un petit parcours sympathique que petits et grands ont pu se retrouver pour une heure conviviale autour de la musique.

Dans le petit bois, vers le terrain de jeu, Félix et la jeune Clara attendaient le public avec leurs violons pour quelques duos bien enlevés !



Un peu plus loin, Béatrice, la présidente de Pyxis proposait des jeux sonores à tous les participants répartis à bonne distance autour du terrain de jeu. La promenade musicale se terminait devant la salle Camille d'où s'échappaient de drôles de sons grâce à Félix qui avait délaissé son archet pour des manipulations électroniques.



C'est à nouveau Félix qu'on retrouvera accompagné de son amie Aleksandra, passionnée comme lui par le violon baroque, le 27 septembre à la salle Camille pour le concert annuel de Pyxis « Musique à la volée ».

Les deux talentueux musiciens ont emmené le public avec fougue et virtuosité dans un répertoire peu connu de l'époque baroque « à deux violons sans basse » pour le bonheur de tous.

L'association Pyxis espère pouvoir retrouver la population d'Angeot en 2021 pour une 4^{ème} fête de la musique et un nouveau concert « musique à la volée ». Mais d'autres idées chatouillent déjà les joyeux organisateurs ! Une sortie à la découverte des chants d'oiseaux ? Une exposition qui mêlerait objets d'art et musique ?

Affaires à suivre donc...

Dans mon village, il y a

une céramiste

Nous ouvrons ces pages aux habitants de ANGEOT qui souhaitent faire partager leur passion avec les lecteurs du Tambour Macot.

Une belle rencontre avec Sandrine Bringard, sculptrice-céramiste par Anne D.

Originnaire de la région, Sandrine est venue cet été s'installer avec son compagnon à Angeot.

Elle a trouvé dans l'ancien atelier de François Gil, rue Principale, l'espace, la lumière et la proximité avec la nature, qu'elle cherchait pour son lieu de création.

Quelques cloisons délimitent la pièce dédiée à la cuisson de ses pièces au four, de celle avec point d'eau pour travailler émaux ou engobes*. Puis on arrive dans un espace spacieux et clair où Sandrine roule un colombin (boudin) d'argile grise, le dispose sur un moule sphérique, et d'un coup fait apparaîtreun doigt.

Avant de la rencontrer j'étais allée sur sa page Facebook et j'avais été un peu déroutée par ces jambes, poumons, torsos, organes reliés à des tuyaux, mais j'avais envie de l'écouter sachant qu'une œuvre d'art a besoin parfois d'être apprivoisée avant d'être appréciée. Dès les premiers instants, l'accueil chaleureux de Sandrine et son bonheur à parler de son travail m'ont captivée.

Dans son petit coin « salon », autour d'un thé bien chaud et de petites confiseries maison, elle m'a parlé de son parcours : durant ses études, Sandrine a approché la céramique sous deux angles, d'abord par le décor, la

couleur et les textures au Lycée de Longchamp en Bourgogne, puis s'est formée dans des ateliers de plusieurs sculpteurs et céramistes.

Diplômée de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, elle expose en France (Roubaix, Châteauroux, Strasbourg, Mulhouse, Paris..) et à l'étranger (Danemark, Espagne..).

A côté de son travail en atelier, elle transmet sa passion et son savoir-faire à l'Institut Européen des Arts Céramiques de Guebwiller où elle forme la nouvelle génération.

Corps, fluides et creux sont les trois idées maîtresse de son travail :

« Mes sculptures sont façonnées à la plaque de terre que je construis autour d'un vide, et c'est ce vide notamment que j'interroge. (...) Ce sont des parties de corps morcelés que j'envisage comme des formes-contenants remplis d'humeurs, de pensées et de fluides. Ce sont pour moi des entités, des sortes d'individus dont je cherche à traduire les états ».



Il faut l'écouter expliquer cette main-vague qui se courbe pour protéger le nageur tout en étant source d'inquiétude. Il faut la voir installer cette langue en laine qu'elle a elle-même feutrée pour mieux en sentir la nature animale, image de la parole qui circule et la disposer autour de cette tête-contenant de toutes nos pensées.

Il faut l'écouter raconter sa pièce, de sa voix vibrante de passion, expliquer comment elle a obtenu cette belle couleur orange de cette cuisse, en cirant l'engobe qu'elle a d'abord cuit dans son four. Il faut la voir glisser les doigts dans les franges de latex et de feutre de ce grand acrobate pour les faire cascader.



Toutes ces sculptures, fruits de ses recherches, ont souvent nécessité plusieurs années de gestation.

Mais elle réalise aussi des séries de petites pièces, sur un même thème, comme celles à accrocher faites durant le premier confinement : jambes de danseuses-hameçons qui tournent et virevoltent, et qu'elle met en vente, ou bien celles de doigts qui tapotent, se dressent, se serrent, arrêtés en plein mouvement, commande passée par la ville de Mulhouse pour des trophées.



Et comme ses sculptures, toutes ces pièces sont uniques et entièrement façonnées à la main.



Son prochain projet ? Une œuvre symbolique assez grande qu'elle voudrait installer sur son atelier, une main bienveillante invitant les passants à venir voir son travail...

Comme Sandrine habite au village, elle travaille toute l'année dans son atelier. A la fin des travaux d'installation dans ses nouveaux locaux, elle avait prévu d'organiser une inauguration officielle mais confinement oblige, elle a dû y renoncer. Si au printemps les conditions sanitaires le permettent, elle envisage d'organiser des stages et des workshop de 2 à 5 jours.

Afin d'être informé(e)s de ses actualités, il vous est possible de lui envoyer un courriel afin d'intégrer sa mailing liste.

Pour une rencontre plus personnelle, n'hésitez pas à la contacter : elle se fera un plaisir de vous donner rendez-vous et vous vivrez, je l'espère, un moment enchanteur, une de ces expériences inoubliables où l'on approche la beauté de l'Art !

** L'engobe est un revêtement mince à base d'argile délayée appliqué sur une pièce céramique pour modifier sa couleur naturelle, pour lui donner un aspect lisse ou pour obtenir une couche de base aux propriétés physico-chimiques spécifiques réagissant avec l'émail.*

Contact:

Sandrine Bringard

Sculptrice-céramiste

+ 33 6 86 01 62 47

bringard.sandrine@gmail.com

Facebook :

<https://www.facebook.com/sandrine.bringard>

Instagram:

<https://www.instagram.com/sandrinebringard/>

Site: www.sandrinebringard.com



photo site Sandrine Bringard

Promenons-nous dans les bois ...

Vous avez rangé dix fois votre sous-sol, regardé tous les épisodes de votre série préférée, nettoyé toutes les vitres de votre logement ? Alors il est temps de sortir ; mais quand on est limité dans ses déplacements, comme en ce moment, où aller pour se changer les idées ?

Trois petites balades (1h, 1km)

Voici trois petits circuits
à proximité d'Angeot :

- ⇒ le premier a l'inconvénient d'avoir une partie du trajet sur la RD 11 mais a l'avantage de passer devant les commerces de La Chapelle-Sous-Rougemont (dépôt de pain et relais poste réouverts depuis peu, couturière, kèbab...)
- ⇒ le second permet de s'éloigner de l'autoroute.
- ⇒ le troisième est en grande partie boisé, et offre de beaux points de vue sur les Vosges et sur le clocher de l'église d'Angeot .



Circuits balisés par l'ONF (à moins de 20km)

Depuis qu'Angeot fait partie du Grand Belfort, il est possible de trouver un descriptif de ces circuits sur le site de l'office du tourisme de Belfort (www.belfort-tourisme.com).

- ⇒ Une vingtaine d'autres balades autour d'Angeot (à moins de 20 km) à faire en famille, y sont présentées sous forme de fiches téléchargeables; elles sont accessibles à l'adresse : <https://www.belfort-tourisme.com/decouvrir/toute-une-destination/territoire-de-randonnees/>

On y retrouve les circuits proposés par la communauté de commune du Tilleul, en 2009. Certains ont changé d'appellation, ou (et) de numéro ; en voici un tableau de correspondance :

<u>Circuits Grand Belfort</u>	<u>Lieu de départ</u>	<u>Circuits CC du Tilleul</u>
1- Circuit de la Saint Nicolas	Angeot	7 - Le Haut Bois
1- Circuit de la Saint Nicolas	Vauthiermont	6 - La Saint Nicolas
2- Sentier de découverte des espaces naturels	Lagrange	9 - Circuit de découverte de Lagrange
3- Circuit des Errues	Menoncourt	5 - Les Errues
4- Circuit des trois villages	Fontaine	2 - Aéroparc
5- Circuit des moulins	Lacollonge	3 - Le Fay
6- Circuit de la Baroche	Phaffans	4 - La Baroche
7- Circuit du Fort de Bessoncourt	Bessoncourt	8 - Le Bois de Bessoncourt
8- Circuit de Frais	Frais	1- Le pré de la Caille

A noter :

Le circuit du Haut-Bois que vous trouverez sur le site de Belfort se situe près de Bessoncourt. Comme sur le site de Belfort n'apparaissent que les circuits entièrement situés en Franche-Comté, l'ancien circuit 7 du Haut Bois qui démarre d'Angeot et passe à Eteimbes en Alsace, n'existe plus tel quel ; sa partie franc-comtoise peut être retrouvée dans circuit de la St Nicolas. Cependant, il est possible d'en trouver une description sur le site de la mairie d'Angeot.

Le sentier de découverte des espaces naturels de Lagrange, peut être atteint à partir d'Angeot, en remontant la rue du bois Zélin, puis, en traversant le bois de la Goutte Beneuquin .

D'autres promenades, faciles et agréables, démarrent de La Chapelle-sous-Rougemont, Felon ou Petite Fontaine. Il est possible d'en trouver des descriptifs, sur internet.

Chemin de Compostelle

Pour une randonnée plus sportive, il est possible de parcourir le chemin de Compostelle entre Angeot et Belfort (longueur 17,5km ; dénivelé 40m).

Il est balisé de la coquille européenne stylisée jaune sur fond bleu et emprunte les rues du Moulin et du Bois-Zélin dans le village.



Panneau se trouvant au croisement des rues Principale et du Moulin à Angeot

A Angeot nous avons la chance d'avoir à proximité un réseau de sentiers accessibles à tous. La marche permet de se détendre et la nature offre de nombreuses occasions de s'émerveiller même en automne : maintenant que les arbres sont dénudés, il est plus facile d'apercevoir les oiseaux, ou les chevreuils. Et puis quel plaisir de marcher dans un tapis moelleux de feuilles qui crissent sous les pas !

**Alors, promenons-nous sans modération ...
mais en respectant les consignes de sécurité, et la végétation !**

Amusons-nous un peu...

A vous de trouver les 15 différences entre ces 2 images !



Allez-vous trouver tous les mots mêlés ?
Ils sont dans tous les sens ! Bonne chance..

E F S O J R L N O M Z M G R Y D R J B V
 Y S N F E W X Z N T V M G P B L F W C C
 T B O V E S A N Z V C Ç R E N N E S Z X
 C Y I R G D U N H N N J C C R D T M S T
 O H T D I T R A I N E A U Ç N E E A K F
 G M A P E R D P L I S K F A W A O G M J
 A J R O N I A M O P E V L Ç M T C A J N
 F T O E N S N Z A C S R G B M T H I L C
 E H C D H J O N U K I W G V K B O Y I U
 G S E W B Ç C F M U L Y N H N W C F M Ç
 P B D U L G O O G O V A H U Y W O B H M
 F U C M B O L A M X Q N Y L A A L H B G
 K H T H I U F U F A U V I Q C C A Ç L H
 E U D Q E T T E S S U A H C X B T L F N
 V H T T Z M M J T D Ç K E G P Y B D K A
 V K T O B D I L E H L Q E D F X J F J K
 F O O K A M C N R E L U O B A K P I F T
 H X Ç J E R B M E C E D T F Q C N L I F
 L O I D O U X C N E C K Y I C H T V S E
 C G C V E U D F K F S H K U N X C K Q H

BOULE
 BUCHE
 CADEAUX
 CHAUSSETTE
 CHEMINEE
 CHOCOLAT
 DECEMBRE
 DECORATIONS
 DINDE
 FETE
 FLOCON
 GUIRLANDE
 HIVER
 HOTTE
 LUTIN
 NEIGE
 RENNES
 SAPIN
 TRINEAU

Connaissez-vous la légende du sapin ?



Autrefois, tous les arbres de la forêt conservaient leurs feuilles à l'approche de l'hiver. Aujourd'hui, seul le sapin reste vert à la mauvaise saison.

Aux alentours de Noël, un petit oiseau ne put s'envoler vers les pays chauds, car son aile était brisée. Comment allait-il résister à la rigueur de l'hiver ?

Tremblant de froid, il s'abrite dans le feuillage d'un gros chêne. Le chêne refuse de l'accueillir : "Va-t-en, tu vas manger tous mes glands" dit-il.

Malgré la neige, il quitte le gros arbre pour se réfugier dans les branches du hêtre touffu. "Ne reste pas là, tu vas picorer mes faines" dit-il.

Le petit oiseau terrifié s'échappe pour se cacher dans un bouleau qui le chasse sans tarder : "Je ne veux pas de toi, tu vas salir mes branches".

Repoussé par tous les arbres, le petit oiseau se couche dans la neige pour mourir. Il voit soudain à quelques pas de là un sapin qui lui fait signe. Les ailes engourdies par le froid, il se traîne vers le sapin. "Ici, tu ne crains rien, je te protégerai" lui dit-il. La veille de Noël, un vent terrible souffla sur la forêt. Tous les arbres perdirent leurs feuilles sous la force du vent.

Seul le sapin conserva son feuillage, car il avait accueilli le petit oiseau malade.

Voilà pourquoi le sapin est aujourd'hui l'arbre de Noël, généreux et protecteur, autour duquel nous nous réunissons.

Les recettes de Noël de tante Marguerite

Les Spritz (biscuits de Noël)

Pour environ 50 biscuits :

375g de farine
150g de sucre glace

250g de beurre
120ml de lait à température ambiante

1 gousse de vanille

Commencer par travailler le beurre mou en pommade dans un saladier. Ajouter le sucre glace et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte bien lisse (à l'aide d'une maryse).

On ajoute ensuite le lait à température ambiante pour obtenir un mélange crémeux.

ATTENTION : il est important que les ingrédients soient à température ambiante sinon, les ingrédients se mélangeront mal !



Ajouter les graines de la gousse de vanille et mélanger. Venir tamiser la farine sur la préparation. Mélanger une dernière fois jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et compacte.

Une fois la pâte prête, la réserver dans une poche à douille avec embout cannelé et pocher les biscuits sur une plaque recouverte de papier à cuisson jusqu'à épuisement de la pâte. Faire des biscuits en formant des vagues collées.

Laissez sécher ensuite 30 minutes à température ambiante (cela permettra au relief cannelé de rester intact lors de la cuisson).

Préchauffer le four à 170°C et enfourner 15 à 20 min.

A la sortie du four, laisser les biscuits refroidir avant de les manipuler.

Possibilité de tremper une partie des biscuits dans un nappage chocolat noir fondu, mais les mettre au réfrigérateur plusieurs heures avant dégustation pour figer le chocolat.

A dégustez sans modération autour d'un bon chocolat chaud !



Un petit jeu !

Trouvez le N° et la rue dans laquelle cette photo a été prise ! Réponse dans le prochain numéro du Tambour Macot !

Mairie d'ANGEOT



D'argent à deux lions affrontés de sable

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPAL

Mairie d'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone/Télécopie :
03 84 23 84 87

Messagerie :
mairie.angeot@wanadoo.fr

Site internet :
<http://www.mairie-angeot.fr>

Horaires du secrétariat
de Virginie :

Mardi :
8h15 - 12h00
13h30 - 18h00
Vendredi :
13h00 - 16h30

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Horaires d'utilisation des engins
bruyants:

jours ouvrables : 8H30 - 12H00 et
14H30 - 19H30

samedis : 9H00 - 12H00 et 14H00 -
19H00

dimanches et jours fériés : 10H00 -
12H00

Rédaction du journal :

*Si vous avez des idées ou des sujets
à faire partager dans ce journal,
veuillez vous adresser à l'accueil de
la mairie de Angeot. Virginie vous
donnera les coordonnées des per-
sonnes concernées.*

Réalisation du Tambour Macot 8 :

Pauline DONNA FESSLER

Anne DUPUIS

Laurence FRANCHEQUIN

Thierry LOUVET

Bernadette MARTINATO

Michel NARDIN

Infos de dernière minute !

- Le site Internet a fait peau neuve !
N'hésitez pas à le consulter et à nous
donner votre avis !

Pour rappel : www.mairie-angeot.fr



- Carte avantage jeune (CAJ) : pour les
personnes l'ayant commandée, n'oubliez
pas de venir la chercher auprès de
Virginie !



- Faites nous savoir en mairie, d'ici la
fin du mois, si vous êtes intéressés par
de l'affouage sur pied" à réaliser au
début de l'année 2021.



- l'association l'ANGELOISE propose de vendre ses bouteilles
de jus de pommes pressées cet automne aux habitants pour
2,50 € le litre. Une 12aine de personnes ont déjà dégusté cet
excellent breuvage ! Il reste une 50aine de litres à la vente.
**Adressez-vous en mairie si vous êtes intéressés pour en
acheter.**
- Si vous souhaitez recevoir par mail des informations de la com-
mune rapidement (alerte météo, dernières nouvelles de la Pré-
fecture, ...), n'hésitez pas à donner votre adresse mail auprès
de Virginie à la mairie : vous ferez parti de sa liste de diffu-
sion. Déjà 90 foyers de la commune adhèrent à ce service !
- Un **ENORME MERCI** à toutes les personnes ayant
participé à la réalisation de ce Tambour MACOT, de près
comme de loin !

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

12 février 2020 : Bastien STEINMETZ

24 avril 2020 : Martin PREVOT

MARIAGES

1^{er} août 2020 : Nicolas SCHITTLY et Jeanne VESSELLE

24 décembre 2020 : Emmanuel FIETIER et Sylvie RAMSEYER

DECES

10 juillet 2020 : Marie SCHMITT à l'âge de 85 ans

19 août 2020 : Gérard SCHMITT à l'âge de 72 ans

10 septembre 2020 : Daniel SPAITE à l'âge de 75 ans